



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 3 PROVINCES située à Sancoins (18) - 5 096 habitants
recrute par voie statutaire

Un MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR à temps complet annualisé

Cadre d'emploi des Educateurs Territoriaux des APS (Catégorie B)
Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)

Sous l'autorité du chef de bassin, vous coordonnez et mettez en œuvre sur le plan technique, pédagogique, éducatif et social les activités aquatiques. Vous assurez la surveillance des bassins et la sécurité des usagers. Vous assurez l'accueil des différents publics. Vous veillez à la bonne tenue des équipements.

Relations fonctionnelles :

- Echanges permanents avec le chef de bassin et les autres agents de l'espace aquatique,
- Relation avec les chefs de service des autres services de la collectivité,
- Relation avec l'inspection académique, les instituteurs et professeurs d'EPS,
- Contacts directs avec les différents usagers.

Missions principales :

Activités et tâches liées aux activités aquatiques.

- Elaborer les projets d'animation et pédagogiques de l'établissement sous la responsabilité de la hiérarchie.
- Mettre en œuvre les actions pédagogiques, d'apprentissage, d'animations adaptées et diversifiées auprès des différents publics (aquagym, bébés nageurs, apprentissage et perfectionnement adultes et enfants, etc...)
- Mise en place des outils d'animation et de surveillance (jeux nautiques, lignes d'eau, matériel d'apprentissage ...)
- Gérer administrativement les activités avec la tenue des fiches de préparation de séances, des états de présence, des documents pédagogiques (attestation, diplômes...) en utilisant les différents outils à disposition (fiches types, conventions, informatique...)
- Enseigner et encadrer la natation scolaire dans le respect du projet pédagogique.

Activités et tâches liées à la sécurité et à l'accueil des différents publics.

- Assurer la surveillance des bassins et la sécurité des usagers dans le respect du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS).
- Appliquer et faire respecter les consignes d'hygiène, de sécurité et le règlement intérieur.
 - Tenir à jour les différents états comme fiche d'intervention, rapport d'accident, registre
 - Participer activement aux exercices de sécurités, de secours et aux formations obligatoires (PSE1-CAEPMNS).
 - Guider et renseigner les usagers sur les activités aquatiques et l'utilisation du matériel.
 - Dialoguer avec les usagers et régler des conflits potentiels.
 - Repérer les comportements à risque et prendre les mesures adaptées.
 - Adopter une tenue et un comportement irréprochables (porter les vêtements de travail adaptés au milieu) et véhiculer l'image de la collectivité.

Activités et tâches liées à la tenue des équipements.

- Vérifier chaque jour le bon fonctionnement du matériel 1^{er} secours, bouteille d'oxygène, moyens d'alertes et bon état de l'infirmerie.
- Tenir le registre d'ouverture de bassin.
- Effectuer le contrôle réglementaire des caractéristiques physico chimiques de l'eau des bassins et tenir à jour le carnet sanitaire en respectant le protocole.
- Ranger et veiller au bon entretien du matériel pédagogique.
- Peut-être amené à effectuer le nettoyage des filtres -utiliser les outils de contrôle et les produits pour maintenir la qualité de l'eau (potentiellement apport de produit de traitement), de l'air etc...
- Participer à l'entretien annuel de l'établissement (vidange, fermeture technique).

Activités et tâches liées au fonctionnement général.

- Rester force de proposition pour l'amélioration du fonctionnement de l'établissement et du service rendu.
- Participer à l'évolution du programme pédagogique et à l'impulsion de nouveaux projets d'animation.
- Participer à la réalisation et à l'évolution du projet pédagogique d'établissement.
- Peut-être amené à participer au développement et suivi des partenariats extérieurs (Education nationale, associations, comités d'entreprises, etc.).
- Participer aux réunions et suivre toute formation jugée nécessaire à la qualité du service.
- Contribuer au bon fonctionnement général de l'établissement en fonction de ses compétences et qualifications.

Compétences, technicité et aptitudes exigées :

Savoir :

- Titulaire du BEESAN ou BPJEPS AAN.
- A jour du CAEPMNS et recyclage PSE1
- Aptitude physique à l'exercice de la profession.
- Pédagogie des activités physiques et sportives (techniques et outils)
- Maîtrise des réglementations en matière de normes d'encadrement, normes sanitaires, sécurité, etc.
- Réglementation des activités physiques et sportives, Plan d'organisation de la surveillance et des Secours (POSS) et procédures d'urgence en cas d'incident.
- Utilisation des outils de contrôle et de mesure de la qualité des eaux de baignade et de l'air.

Savoir-faire /savoir –être :

- Concevoir, encadrer et animer les séances des différentes activités dispensées au sein de l'établissement (l'aquagym, l'aqua-bike, les bébés nageurs...).
- Appliquer le POSS et participer à son évolution
- Connaître et appliquer le règlement intérieur.
- Bonne connaissance de l'utilisation du matériel pédagogique, de secours, du matériel informatique, de sonorisation et de communication, documentations diverses.
- Effectuer le choix et le dosage des produits à utiliser pour le traitement de l'eau.
- Respecter les conditions de stockage et d'utilisation des produits de traitement.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Aisance relationnelle.
- Sens de l'accueil et du service public.
- Polyvalence, disponibilité, ponctualité.
- Obligation de réserve liée au travail au sein d'une collectivité territoriale.

Conditions d'exercice :

- Travail organisé suivant les rythmes scolaires et saisons, horaires irréguliers, amplitudes variables en fonction des contraintes du service.
- Métier exposé à une pénibilité du travail : Cadre connu d'évolution des MNS et de la profession en piscine.
- Formation continue dans le domaine du secourisme et de l'animation. Se maintenir en bonne forme physique.

Rémunération fonctionnaire : statutaire + régime indemnitaire

CNAS + participation au maintien de salaire prévoyance et santé collectif+ possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps (CET).

POSTE A POURVOIR LE 15/11/2024

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV+ copie des diplômes + dernier arrêté de situations administrative pour les fonctionnaires) **avant le 15/10/2024 à Monsieur le Président Communauté de communes des 3 Provinces - 21, rue Pierre Caldi – 18600 SANCOINS**
ou par courriel : rh@cc3p.fr